

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 9 OCTOBRE 2012

Présent-e-s

| | | | | |
|---|--------|-----|-------|---|
| 8 | CK JC | J | NBA | N |
| | FC LM | D | N | / |
| | AM L | C | | 0 |
| | EG? BC | K | KAE | / |
| | AF CGC | ? | BA | 0 |
| | F JJEC | H N | ?E AK | K |
| | GJK?LL | | NJ | K |

| | | | | | | |
|---|---|---|------------|-----|-------|---------|
| A | - | 8 | ?K? M | K | | |
| | | | MAA? B | B | | |
| | | | MAA? B | | NBA | |
| | | | MA? B | C | N | |
| | | | B ? B ?L | B | NBA | |
| | | | D ? AFEC | | KAE | |
| | | | E?C ?LGM | K | KAE | |
| | | | EG? BC | H D | KAE | |
| | | | F?K?LL | N | NBA | |
| | | | F? C | | BA | |
| | | | F C | C | BA | |
| | | | G?AM | K | KAE | |
| | | | G ?J? | N | N | |
| | | | H?CL? | ? | NBA | |
| | | | I L DCJG | K | NJ | |
| | | | JC CL C EC | L | N | |
| | | | J FG | | N | |
| | | | M J?LBGG | B | NJ | |
| | | | BCN GJC | | | |
| | | | CG | ? | BA | |
| | | | K?L | ? | ?E AK | |
| | | | M C | H | N | |
| | | | C ?LM | N | NJ & | /6 3. ' |
| | | | JJ AFJCEC | A | KAE | |

Excusé-e-s 8 JF? H A N
 AF BG NGMN JM ?

Assistent à la séance :

| | | |
|--------|-----|-------|
| AF BG | N ? | K |
| BC ? B | H K | NBA A |
| MEC | K | N A |

| | | | |
|-------|---|----|----|
| A C A | C | | |
| C | | DC | |
| DC | - | | -C |
| | - | | |

MP PC SHMSP

- /, A ,
- 0, A A ,
- 1, C 0. /1,
-
- 2, 0. /0.5 H N F * %
 A * H D E * KAE*
 B BEK' %
 % K
 AC L, P nnp bc j
am qqr b sp l q c cr m dg bc q asq am hrc &, N *
-
- 3, B 0. /0 16 0. /1 *
- 4, B 0. /0 17 %
 0. /1* % % % ,
- 5, B 0. /0 2. % % FD04.
 0. /1 %
 % ,
- 6, B 0. /0 2/* K, ? K
 A * , *
FD3. A % * N
 L ,
- 7, B 0. /0 12
FD141/ K A ,
P nnp bc j am qqr bcq rp t sv ns` jgg &, F *?E AK'
- /., B 0. /0 14 % %
FD06147... destiné à la construction d'un bâtiment provisoire en face
 du bâtiment d'activités parascolaires de l'école des Boudines, P nnp bc j
am qqr bcq rp t sv ns` jgg &, * '
- //, 0. /0 .0 C *
 * K E * K
 genevois, demandant la suppression de la part communale de l'impôt sur
 , P nnp bc j am qqr bcq dg l acq &, N * '
- /0, ,F *?, 0. /0 /1 K B, B B * K, E *
 KK, K, ? *H, A, *H, D, E *N, G *

?, H * , N * , *
au Conseil administratif d'installer un système de vote
A , P nmmr bc j am gqqr bcq

qj I acq &, N * ';

/1, 0. /0. 1 C * H A *
C A * B B B * K E * K E *
F * ? H * ? * H * ?
* & ' *

A administratif d'analyser
privé au moyen, notamment, d'un

AMK AM

P nmmr bc j am gqqr bcq rp t sv ns` jcg & E *KAE',

/2, 0. /0. 2 K, ? * B, * C, *
H, A, * K, E * K, E * N, F * C, F * H, N,
F *?, H * , N * H, * & ' *

A

A
&AMK AM'

P nmmr bc j am gqqr bcq rp t sv ns` jcg
& E *KAE',

/3, K 0. /0. / H N F * ?
E A %
A ,

/4, ? ,

/5, N ,

/6, O ,

(((

, Rpc ` jcr

% , G

01 ..

*

%

*

%

/4 0. / . ,

I, m sl g rml q bs spc s

07, Rpc ` jcr % % % %
% % BBN , G % *
, ? * 1 %
,

' mpbg rml bcq t gjcq bc Qsqgc pm I bc bs / 0 qcnrc ` pc 0. / 0
aml acpl I r ic amjmsc bs 1. I mt c ` pc

K K * *
?
E * %
1. 0. / 0 / 2 ,
J
A % * A %
%
J % *
N *
C *
0. . 5

H% * K K * * *
,
B
N J A

Jcrpc bc , Fsjjcp am acd I r icq am sl q rnl q bs ml qcq
b d qrp rals // qnrc `pc

K N *
K K A A *

C // 0. / 0* % A * A

/ 7 0. / 0* % A %

A D , J , H K, % %

A , G % / 7 % % K, M *

H % % % / 7

J , / 1 * % A D , B % A *

dans l'école concernée. Surpris par ce message, je jette un œil
% , H% % % % *
% , N *

B % A % ,
% , H %
3 A % , K 3
% , J
% , H% K, M % %
J K, M A // * K,
% % % A
% , N *
% % %
A / 7 , N * A

B * %* K, J * , H% A *
% , B *
% , A

% % , A %
 % * %
 ,
 N A * % %
 , A% A K, M
 %
 , H % A
 * * % , K *
 ,
 L * A *
 % K, M *
 , N %
 * , B % ,
 C * *
 K N * , *
 H N F

a' Jcrrpc bc , P daml acd l r j n rggri bc j pp r bs `sq 35 j psc bcq Tcd cq,

K * /5 0. /0
 K *
 H % 0.3 K K *
 N D * A % K I *
 B&C* % K 35 &
 , 4 K ,
 ,
 H * *
 K * ,

Rcrrpc bc j n rggri

N %
 4
 J * 8

C A D *
 % % 35 %
 *
 K E *
 35 % 9 % A D
 M A D
 % , J
 & ' , C * % D
 % *
 , J
 35 9
 35 A D % M
 ? % *
 8
 ' : <1/. : < : <263 : <A D : <015
 : <K E
 ' K E : <0/0 : <A D : <27. : < : <1. /
 : <
 J % 4 * 8
 ' : <1/. : < : <023 : <A D &
 ' : <253 : <K E
 ' K E : <2. : <A D &
 : <1.0 : < : <1. / : <

b' m q bc ecqrnl bc j amppmpgr psc bcq sel ml q / 4 anl acp l r ic
qr bc b rf j rgn c bcq f nq Dp af crq

K N *
 N *
 % A D % %
 ,
 A * % *
 % ,

C 0. / . 0. // * / 0 / 4

% * A D A , K
% , C *
8
/ , J% B % ,
* *
% , B *
% , J %
% , J
% *
% %
0, J J % ,
*
% * 0/ 6 * ,
1, J B % ,
% , J %

B *
disposition, des délinquants nocturnes les renversent au sol...

C * %
* 00 . . *
% ,
O % * %
* % * , A %
*
*
A D % K
L %
*K N , *
J A / 48
D , J J ? , F ,

J A %
% A % // , H%
% , H % %
% " A , C
, 2012 ""
% % % /3
0. / 0 % % %

B% * // 0. / 0* % A K
% 0. / 0 A 0. D
K % , C
% N

H % A
% * % % , O % *
% , M
*

de toute évidence pas permis de gagner du temps... elle a surtout généré %
% , A %

N * A *K N *
, G * %
%
*K N *
H D E

d ? E bmrqnl bs `sbecr 0. / 1 &mg 1, n pf `g l r'

, Rpc `jcr % % %
0. / 1 %AE 1, %
E ,

G * % *
% 2. ,

(((

0, m sl q rml q bs ml qcj b d qrp rql

Nmtr J ` mE micrc

J ommune de Meyrin a déposé un recours en 2010 contre l'autorisation de
0 E

A , A A H
& ' A
/. 0. /0,

J A *
surélévation. Le recours contestait également l'absence de PLQ.

N * K
*
F K J N

Golette. Malheureusement cette procédure n'a pas abouti.

((((

3 2012, .

Grcpgrml sv nmq msdq b aa bcp safc d bs Tcs v spc s

La DGM a été consultée et nous a répondu qu'il n'est pas envisageable d'interdire
2. C I *

o C I - C , ?
* C I

L d'Avril.

S'agissant du chemin du Grand Puits, cela n'est pas envisageable en raison des
20, * 20

2. & *
,

(((((

15 2012,

Mn p rqr amsn bc nm e bcq ? N m rpd

J A / 7 * / au 10 juin inclus et qu'un

Une opération coup de poing n'ayant que peu d'incidence sur les habitudes des

Durant cette opération, il a été apposé 201 amendes d'ordre (AO) au mois de juin, / 66 * 95 au mois d'août et 124 au mois de septembre. Ce sont donc pas moins de 608 amendes d'ordre qui ont été apposées dans la zone de A ,

((((((

15 2012,

E

Q rqr l c cl r qjgc qsp j t cl sc Dq cqqr

J A / 7 * / au 10 juin inclus et qu'un

rapport succinct de cette opération vous serait transmis. En fait, l'opération a été prolongée jusqu'au 30 juin 2012. Durant ce mois de juin, 41 amendes d'ordre ont été apposées sur l'avenue François , B *

impair de la chaussée, nous n'avon

((((((

15 2012,

Lcrrm ec b l q jc os p pbcq f nq Dp af crq

B * % % % ,
% *

((((((

B * / . & * 1
août, 3 en septembre). A l'issu de ce * 4 * / 5

, B

I osc bc anl dcl r q jg j? I rcl l c m hcar d c n jng

L'ensemble des entretiens individualisés entre un conseiller en insertion et un candidat à l'emploi se tient dans un bureau privatif. La confidentialité des propos

* ent pour l'entretien de premier accueil lequel est conduit dans un espace ouvert servant également de salle d'attente. A noter toutefois que

l'ouverture d'un dossier. J être partagées qu'en présence d'un conseiller en insertion. Le bâtiment accueillant l'Antenne objectif emploi est exigu, ce qui ne permet pas de déplacer la salle d'attente dans une autre pièce.

Rcl scq t c q r q c q s cl r p c q n m p r l b c q T c p e c q

C * %
*
, L *
*
L / 0. % .
, A *
* %
L % *
% , A *
% , B *
, L % *
, C *
%

Qsr t c j j I ac bs rm mee I bc j n g a d c bs a c l r p c q n m p r l

J% %
%
*
CL / 3066 0,
J 2
% / 2 1. 3 / 2 1. 0. . . , L

% * % * % *
% / 2 1. * , L % * % *
% 0. / 0 * 04 , J
% 0 , J
% %

Dcs bc qel ig rqr t l r ic t q bsa Jcar

A * BEK'
B , L
réponse qu'ils apporteront à cette ,

Jégalité d'un gabarit de R+3+ attique à Cointrin

J A NJO
mais pas celle de la dérogation liée à l'application des hauts standards
/ . J
possibilités pour mettre en œuvre cette dérogation sont l'allongement,
l'épaississement ou la surélévation des immeubles. Une hauteur supplémentaire

Compte tenu de l'historique de ces PLQ* issus d'une image conc
A NJO A *
A NJO, *

H a fait l'objet d'un préavis communal favorable. Le requérant
étage supplémentaire en profitant d'une différence de niveau entre le PLQ et la
* ,
* B H
fait en revanche l'objet d'un préavis négatif. Le requérant
NJO,

((((((

11 2012,

? srmpq rqr bc anl qrsqpc nm sp jcq hcs bca f nq Dp af crq

% K, E %
% A D * A
en juin dernier, nous tenons à préciser que l'administration dépose, parfois, une
demande d'autorisation de construire auprès des services de l'Etat en anticipation
A , C *

, B
susmentionné, l'administration a déposé les 21 et 24 mai, des autorisations par
& N? '
K * K A D , C % *
1.
vote du Conseil municipal du 19 juin 2012. L'objectif était de permettre le
A
*
se déroulaient pendant les vacances scolaires d'été.

Bien que la procédure accélérée concernant le préau de l'école des Champs
D * *
l'administration n'engagera pas les travaux suite à la décision du Conseil
/ ,

ml r d cm s afc d bs Tcs v spc s qcpt l r bc jnc cl rq

? % * % *
a interpellé la direction de l'entreprise abritant ces containers p
%

J A ,

((((((

11 2012, D -D

QI? gc hmspbc Emb Pc bcp

L

*

N

*
% N *

((((((

11 2012,

f jcrq bg nmgqr bcq n prcl qcq c vrcp cq

J

A * AFD 3. . , , A *

%

% ,

A

*

% 53 *
AFD / 03, ,

, Rçc ` jcr K, E %
K, , G %
, E ç p bcr % *
% * , ? % * A
% , G A , G
% ,
, E ç p bcr A , C *
A , C BEK
% , C
* A ,
, Rçaf sbg % I K * C 1 0. / 0, G
% 1 K , N *
, E ç p bcr A * A
1 2 * , M *
% , G
B % * % % K, %
0. * % % ,
G A M * % *
? * , Rçaf sbg , N
A D * A %
G * % ,
K, M % , *
N * A % A % % ,
A % % % % *

A , A%
% ,

(((

1, Cjcarꝑl bcq ꝑꝑ ꝑꝑcl r cr t ꝑc ꝑꝑ ꝑꝑcl r bs jma jbc t ꝑꝑc nꝑꝑ0. / 1

, Rꝑc ` jcr
% , N % 0. / 1* %
K * K, A K *
* K A D * * K, H
, J % % ,

, E ꝑ ꝑꝑcr
0. // A //
% 11 %
8" , " G ,
K, D * % ,
G A , G % A %
K , J A % %
% ,

N * , G K, D
% ,

, Rꝑaf sbꝑ K, E *
% 1773, J
% A %
A , * K, E , K *
A * %
K, E ,

, Rꝑc ` jcr K, E
K, D ,

, E ꝑ ꝑꝑcr % *
G * * % , K, D
% , A 0. %

*

%

G % ,

/ 01

*

*

%

KAE G % KAE *

, Rpc ` jcr K, E %

KAE % ,

, E g p bcr* %

*

K, D

, Rpc ` jcr %

8 K, B

& NBA' K, D & KAE',

, E g p bcr % % % *

%

G K,

, Rpc ` jcr %

KAE , G K, E %

2

, E g p bcr ,

, Rpc ` jcr 2 , C * K, D % *

, Rqaf sbg % % * 2 , K, D %

%

K, E *

, J

%

A 1/ , 1/ *

& / 4 '8

K 802

K, 801

K D 80/

K, D 80.

K, K 8/7

N * , Rpc ` jcr 8

Mme Tschudi-Spiropulo

Mme Feusier

M. Zosso

M. Frauchiger

, E ꝑ ꝑcr

, E g' p' bcr % K, K, D , G
 A K
 G % * % ,
 N * K,
 % KAE % , % %
 , E g' p' bcr A , ? % * %
 % KAE ,
 , bc Np t gjc K, E * % , G
 % , G
 % , B * %
 K, E % ,
 C % * , R'pc ` jcr *
 %
 N % 0. / 2* %
 G , %
 0. / 1* cgr aacnr c n p01 msgr 5 `qrcl rgrl q,

(((

C

2, P qm'srgrl I 0. / 0 . 5 np qcl r c n p'hc I Nf g'gnnc F s j'g'cp s l m
b ? e safc r'nsrc cr ms j'csp' c p' m'g'c'q cr Hc I Dp I m'g' E g' p' bcr
s l m bs E bc l b l r j g'cargr e l p j c bc j m' g'g
& E ' b srm'g'c'p j c r m'sp' c p e safc nmsp aa bcp j F ng j bc j
Rmsp'qsp j p'nsrc bc c p' nmsp j c q t f'g' s j c q nprt cl l r bs T g j ec cr
ag'as j l r cl b'g'cargr bs CPL, P n n m r bc j am g'g'grl
b sp` l g' c cr m' g'g bc q asp' am l h m j rc & , bc Np t gjc Tc'

, bc Np t gjc / 1 0. / 08
 " rbanisme, après les salutations d'usage, donne

C - D
 (D):

1. de Meyrin face à l'Hôpital de la Tour, il faut installer un feu de circulation, d'où

2. C

Le résolutionnaire ne partage pas les inquiétudes de la DGM, même s'il comprend

Un commissaire ne partage pas non plus l'opinion de la DGM et son obsession se en place d'un feu de circulation. Le chef de service

E D

--

Une commissaire partage les inquiétudes de la DGM et se préoccupe de l'impact financier que cette résolution pourrait avoir. Ceci la fait s'opposer à la résolution.

. E

7 , 6

E 7 , 6

, Fsjgcp

, G

BEK

A

G

%

*

B

*

*

%

*

, G

% %

, G

, M *

% *

%

%

%

, G %

, N

*

G

%

%

G

A

BEK,

*

, E p pocr

%

K, F

%

*

, N

*

%

, M *

BEK

%

*

%

9

%

N

*

, M *

, N

*

A

*

*

,

c maa pb 8

A cœur. D'ailleurs, le fait que la commission qui
% , B% *

% , B% *

% , *

A , *

A% %

C * % % % , % % K

5. , %

L 0. / 0 . 5 ,

, bc Np t gjc * * % BEK

% , G % *

C * * BEK * *

* %

K , N * %

N * % % , J%

% , C *

G * % %

G * % % % % *

N * **, bc Np t gjc**

? * **, Fcp mr** 8

A K
l'hôpital de la Tour paraît à priori une bonne mesure. Toutefois* lorsque l'on

rs on va à l'encontre des objectifs recherchés par l'aménagement du

Tourner à gauche nécessite d'augmenter le temps du feu prévu pour le seul bus 57. Cela va ralentir la cadence du tram. D'autre part, le nombre de "contacts

Le tunnel a été percé pour délester le village d'une part importante de la circulation. Emprunter le tunnel jusqu'au rond J – K

* , J K *

village pour se rendre non seulement à l'Hôpital de la Tour mais aussi au Centre de voirie et horticole (CVH) et aux entreprises environnantes. C'est augmenter de manière importante le trafic que l'on a voulu diminuer.

J

, Rgj I I , G *

G

, G K % *

? %BA* , Pcgq *

? * , E g pocr _____ 8

| Nom | vote | Nom | vote |
|-----|------|-------|------|
| ? K | | G K | |
| B | | G N | |
| | | H ? | |
| C | | I D K | |
| H A | | J L | |
| A C | | J | |

| | | | |
|-------|--|-----|---|
| B B B | | M B | , |
| D | | N | |
| E K | | ? | |
| E H D | | ? | |
| E K | | H | |
| F N | | ? | |

F

%

9

J A
0. / 0*

K *

7

P C D S Q C

N? P / 3 L M L / 2 M S G C R / ? Q R C L R M L

%
K
A C L ,

A

%

‰

BEK

(((

3, ig prgn l 0. / 0 16 pcj rdc sv d bc l g q jms cq cl 0. / 1 sv
gc anl qcjcm b d qrp rch cr anl qcjcm sl qn sv

4, ig prgn l 0. / 0 17 pcj rdc j nngn rgn bs `sbecr bc
chl argn l c cl r 0. / 1 bs r sv bcq acl r q cq bb arn l c q d q q os
i srmpn rgn b c npsl rcp

J , ct sb

0. / 18

"

Comme chaque année à l'automne, j'ai l'avantage de vous présenter ce soir, au
C
n pour l'année 2013.

2013.

C

20

Informations générales

Nous sommes tous au courant que l'économie mondiale traverse des moments

, pas s'attendre à
significative du redressement de l'économie mondiale et européenne
2014.

Il y a lieu d'observer également que, malgré les efforts de la BNS pour soutenir le

Toutefois, il n'y a pas lieu de trop s'alarmer pour l'année 2013 car l'économie de
notre pays reste stable et il n'y a pas à craindre une récession importante l'année
prochaine, même si l'on peut s'attendre à une légère recrudescence du chô

E , BCE (B)

l'année prochaine à une faible, mais à une augmentation tout de même, de notre
B. C

D
tif à l'évolution économique mondiale et européenne ces

Ceci d'autant plus qu'avec les import

Charges

C'est donc en connaissance de ces paramètres que , C
administratif s'est soucié de juguler les charges communales afin de rester dans

C
avoir de l'appréciation des charges communales en 2013.

D , les chefs de services ont travaillé sur la présentation d'une

D

C

C

2013
s'élève à 91'531'001 francs. Ce montant représente une augmentation de 1,2%
2012, E
spond à l'estimation de l'évolution du PIB de notre pays.

C

C

légèrement déficitaire. Ce déficit d'un montant de 897'565 francs correspond à la

dernière tranche du rattrapage CAP suite à l'entrée en vigueur du nouveau statut
2014. D 3 . C

Revenus

budget 2013 se sont encore érodées d'un peu plus de 42'000 francs par rapport
au budget 2012 pour s'établir à 90'633'436 francs.

C
u moins stables, depuis l'année 2011, 2010
100

C
et qui n'est pas, comme déjà dit plus haut, en voie d'une amélioration rapide dans

peu épargnée et que l'économie genevoise s'en tire, -- ,

Sachant que la fiscalité de l'impôt des personnes physique
72%
13%,
85%

C
nationale et que notre marge de manœuvre pour augmenter nos recettes reste
ttention l'évolution économique

J'arrive au terme de cet 2013

%" % ,

J % % ,

, E g p bcr ,

, R p c ` j c r %

, Rpc ` jcr

0. /0 16* ? , G CNR JSL?LG & N?P 07 TM,

G 0. /0 17* ?NNPMST
E?JC CLR JSL?LG & N?P 07 TM,

(((

5, ig prql l 0. /0 2. pcj rdc jnst crspc b sl ap bq bc
FD04. . . . , bcqrd j ap rql b q 0. /1 bs drps b bq j
npm mql bc j anl m cr bc jc njmbc j p eql c pd mqc

, Rpc ` jcr

, ct sb %
K D L * , A
% , G K L *
A A * , A * *
A % ,

, E p pocr & ' %
, G
0. /1 , C *
AFD /13% . ,
*

, ct sb K, E , G
A % %
, M * A % %
% , G

, E p pocr %
% * , AFD /13% . ,
% AFD /3. % . , *
0. /1* , C %
%

, ct sb %
%

, bc Np t gjc
 , G %
 % , C *
 %
 , Rqaf sbg , G %
 %
 0. /1, G 4 ,
 , F II * %
 % ,
 , Rpc ` jcr pcl tmg j am gqgrl bcq dj I acq
 ? CNR J SL? LG @ ,
 (((

6, ig p rgrl I 0. /0 2/ np qcl r c n p , ? rm nmsp icq Tcprq bc
c pg m rpg cr P, Rgj II nmsp icq ig p sv p bga sv pci rdc sl
bm bc FD3. . . . , nmsp ic cl rcc I rspc bs t jml bc j? jml bml
nprlcr bc NpmL rsp

, Rpc ` jcr ,
 , ? rm * AFD0%1. % . . , G
 % K % , B *
 % A , A %
 N L ,
 , Rgj II %
 % , ?
 % *
 J , N L % , B *
 % C * %
 % * J J , G %
 % * N L , G
 A % A , G
 % , B * %
 %

%, , % % ,

, E p pocr %

A % * % , B

K A , N * , G

% *

N * , * % % A

% , G % ,

C * % % ,

, Rgj II 8 % % *

, bc Np t gjc % K K /,3.

N L , G , ? % *

/,6. % * % N L ,

G % N L

% ,

N * * % % , O

AFD03. % . , *

,

, Rpc ` jcr * * % ,

% * *

, Rqaf sbg K A E * , B

, C * , K

, G K % K *

A % ,

C % N L % *

, Mpj I bç g
%

G

%

%

% % %

, Fcp m

/6

0. / 0

%

*

, N

%

,

, ? rm

%

%

*

%

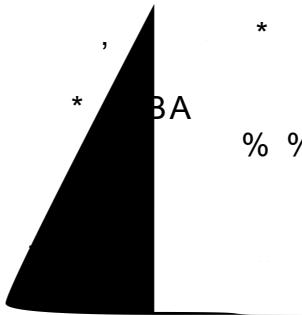
%

%

, Hg cl

NBA

N
G
C



BA

% %

K

K

%

, G

*

N L

NBA

, G

, E ç pç cr

*

*

, G

%

%

L

*

AFD3. ,

, M *

N

L

K

*

A

, A%

C

*

K,

%

c F cq

BA*

*

*

%

C

*

K

K,

, Rçç ` jcr

j

cl bc

cl r

K, H

*

8

, Rçj I I

%

, C

*

*

, K %

* , Hg cl

J% * , Rpc ` jcr b jg p rgrl
I 0. / 0 2/

np qcl r c n p , ? rm nmsp jcq Tcprq bc c pg mg rpg cr P, Rgj I I
nmsp jcq jg p s p bga s pcj rgc sl bml bc FD3. . . ., nmsp jc cl rcc
I rspc bs t jml bc j? jml bml nprcr bc NpmL rsp

%

K 9

%

9

9

N L

% 9

N L 9

%

N L

9

A

%

9

9

%

&

'9

9

%

/1 /7629

J A
0. / 0*

K *

7

C G C

N? P 05 MSGCR 1 ? QRCLR@ILQ

$$/, \quad \% \quad * \quad \frac{FD 3. \dots}{N \quad L} \quad *$$

0,

*

1,

3. % . ,

*

2,

AFD3. % . , ,

(((

7, ij prgn l 0./0 12 pcj rdc slc bc l bc bc ap bq bc
FD141/... , bcqrd j gc cl q n p r q bcq amj carcs q bcq c sv
aj gcq cr bcq c sv sq cq bcq tcl scq bc rcel q cr Q drc agc,
P nnmr bc j am qqrn bcq rpt sv ns` j q q & , Fs j j q cp ? ER

, Fs j j q cp

04

0. /0 8

"

,

,

. D

,

. C

, B

,

.

-C

' A

-

D

.

C

,

,

?

' C

C

,

' -C

,

,

. D

,

,

C

C - ' ? C . C
C . D :
2013.
C 20'000.- , C 2'200'000.-
, C 450'000.- , C 200'000.-
C 320'000.-
C 3'631'000.-
C 1'600'000.-
C 2'000'000.-
? 3
2
? 9 C
? 3
C -- ?
C
? A B --
?

D

D : 10%

B 8%

C 3'600'000.-

C 2'000'000.-

8 , 3 3

7 , 8

E , "

, ? rm 8

J

J%

K , *

% C * , B *

A

K A ,,,

N A * % *

*, ,,, % * *

J

A AFD 1%1 / % . , 1%1 / % . ,

A * AFD 0% . % . %

A * * AFD / %1 / % . ,

N * %

A%

K A

, * , Cpp I m % *

, * NJ *

A , A *

, A

G %

J

K

G

N
NBA

A * , F I I

, G

%

, Pmì cp *

, G *

, C *
*
A A

, G

%
A *

, N

, Fsjcpc *

*

J
%

*

B

, A%

J

L %

J

, M

/.
G

, E p pcr
%

AFD 4. . % . ,

D
%

%
AFD 0% . % . . , J

, J
%

J
, J A

A

%
G

E A
*

A * K, A *

A A % , G

c F cq
% %

*
*

N

% * , Rpc ` jcr

b jg p rgr l 0. /0 12

pcj rgc sl c bc l bc bc ap bg bc CHF 3'631'000.- bcqrg j ggc cl
q n p rglbcq amjcarcspx bcq c sv aj ggc cr bcq c sv sq cq bcq t cl scq bc
rcel g cr Q g rc agc

Vu l'M , imposant l'assai
nissement du bruit routier à l'horizon 2018;

Vu la planification cantonale prévoyant l'assainissement du bruit routier du tronçon
l'avenue de Mategnin ent A F, A, D
par la mise en œuvre d'une modération de vitesse et la mise en place d'un
9

0. / . 35 % % AFD 75% . ,
% % 1. - % - ' %
% % % 9

Vu la demande faite par la Commune au Canton de saisir l'opportunité d'amé
9

Vu l'opportunité pour la commune de K
9

11 -0. . 2
d'assainissement de la cité, dans laquelle ce secteur n'est pas inclus;

BB / . 3. 41
département des constructions et des technologies de l'information concernant la

A K 9

02 / 77/ &JC '
ordonnance d'application du 28 octobre 1998 (OEaux);

3 / 74/ &J 0 . 3'9

1. * / * 1 / * 14 E 15 %
/ 1 / 7629

9

J A * A K * A
7 0. / 0*

C G C

N? P 1. MSGQM R J SL? LG R

/, % FD1 41/

A * K
Donds cantonal d'assainissement
, AFD 4. . % . . ,

d'écoulement" AFD 0'000'000, , la dépense nette prévue s'élève à
AFD /%1/%. . , *

0, "taxe d'écoulement" A
l'Etat la somme AFD 0% . % . , * sera comptabilisée en recette d'inves
* L 5/,4/0*

1, *

2, AFD /%1/%. . , *
après déduction du financement par la taxe d'écoulement et de la subvention
*

3, % A AFD /%1/%. . , *

4, % 1. 0. /2 0. 21
5/,11/*

5, AFD 13%3. , sur le montant précité et de l'attribuer
D % *

6, AFD 5. % . , précité et de l'attribuer
D ,

, Rqaf sbg %

G , %
% , G

* % 4 * , N * %

* A %

J% , % *
* NE , *

O J A * % *

(((

/. , je p rgn l 0. / 0 14 pc j rdc j mst cpspc b sl ap bq bc
am qrsargn bc FD 0 614 7. . , destiné à la construction d'un bâtiment
provisoire en face du bâtiment d'activités parascolaires de l'école des
msbd cq, P nmp bc j am qqrn bcq rpt s' ns` jcg
& , psif p Q'

c Jcscl ` cpæcp K, /7
 0. / 0 K, N KK, *
 * KK, K % *

" . Tschudi explique que l'objectif de cette séance est de se déterminer sur l'ouverture d'un crédit de CHF 2'836'900.-

marge de la rénovation de l'école des Boudines. Le projet retenu émane de la E E SA dont la qualité s'est démarqué

. Schemel rappelle les critères énoncés dans l'appel d'offre que la Commune a 2012 - 2012.

location, location suivie de l'achat ou achat direct d'un bâtiment.

ociété ERNE SA, qui a réalisé notamment l'extension de la

C / C 1'273'925.- C 2'392'200.-

Un commissaire exprime que, selon lui, la meilleure solution d'investissement pour C t l'achat d'un bâtiment provisoire compte tenu des frais engagés

l'utilisation d'un tel bâtiment lors de la rénovation de l'école des Champs- ou en complément d'autres structures comme l'espace enfantine (EVE).

Un commissaire relève que l'appel d'offre a été effectué pendant la période estivale durant laquelle nombre de bureaux d'architecte étaient fermés. Il demande donc si un nouvel appel pourrait être lancé afin d'obtenir d'aut

M. Morand répond que l'appel d'offre avait une portée nationale et ainsi un . D , C .

2012-36

relative à l'ouverture d'u C 2'836'900.-
 construction d'un bâtiment provisoire en face du bâtiment d'activités parascolaires de l'école des boudines qui est accepté à l'unanimité."

, Hg cl * NBA* 8
 1 * A *
 % % , %
 A * % * %
 * * K %
 * % * %
 % * % *

N * NBA 0. / 0 14

Q I ac bs 7 marmì pç 0. / 0

J C L C ?
sé lors d'autres projets de la C
rénovation de l'Ecole des Champs D
supplémentaire à l'Espace de vie enfantine des Ch D & C',
C'est pour ces raisons que le parti soc 0. / 0 14
l'ouverture d'un crédit de CHF 0%14% . ,
provisoire en marge de la rénovation de l'école des Boudines.

, Rgj II NJ 8
O % % N * * *
L , *
J% NC ,
K BN EGN* & *
couvert et on en passe...) on nous % % *
- % ,
C * % * *
J * % ,
C * -
A , %
L ,
J NJ ,
, Fsjjcp
, G % % 0. L * 7 , C 8
% % * * , C *
* % * * %
7 ...Il espère donc que les modifications annoncées en commission
N * *
% % ,

, P c g g q %BA *
% %
N % * , R p c ` j c r
b j g p r g r l 0. / 0 14

p c j r g c j m s t c p r s p c b s l a p b g b c a n l q r p s a r g r l b c FD 0 6147... b c q r g
la construction d'un bâtiment provisoire en face du bâtiment d'activités
n p q a m j g c q b c l'école des Bosb g c q

0. / . 22a adoptée à l'unanimité le 15 juin 2010 relative à
% % % AFD 0%4. % . ,
l'école des Boudines, ainsi qu'à la création d'un nouveau bâtiment destiné aux
9

0. / 0 07a adoptée à l'unanimité le 3 avril 2012 relative à
% % AFD 5% 0%7. ,
truction d'un nouveau bâtiment destiné aux activités parascolaires;

0. / 0 06a adoptée à l'unanimité le 3 avril 2012 relative à
l'ouverture d'un crédit complémentaire d'étude de CHF 5/3% . ,
les frais d'études pour la rénovation de l'école des Boudines et la construction
d'un nouveau bâtiment desti 9

% % 9 % * *

bâtiment d'activités parascolaires pour compléter le programme du bâtiment
provisoire pendant la rénovation de l'école des Boudines;

Vu l'avantage économique que représente l'achat du bâtiment provisoire par
9

0. / 0 0. / 3 CB
K

9

Vu les projets d'assainissement des écoles prévus à moyen terme B J *
A D 9

0. . 3 10a adoptée le 9 septembre 2008 demandant l'appli
9

3 / 74/ 9

B N * N ? * G * M A G * % C ? G

le règlement d'application sur les constructions et installations diverses (L5.05);

% /1 /7629

9

J A * 7 K * A
0. /0*

C G C

N?P 1. MSGQM J SL?LG

/, % FD 2'836'9... n d'un bâtiment
à l'enseignement primaire*

0, AFD 2'836'900,
investissements, puis de la porter à l'actif du bilan dans le patrimoine admi

1, *

2, % A AFD 2'836'900, *

3, % AFD 0%14% . , * 1.
0/,11/ 0. /2,

4, AFD 06%53, sur le montant précité et de l'attribuer
D % *

5, AFD 35%3. , de l'attribuer
D ,

(((

//, P qmjsrql I 0. /0. 0 np qcl r c n pPcl c Cas cp s l m bs n prg
bcq jg p s p bca s cr pg E p pcr s l m bs mstc cl r
agm cl ecl ct m q bc l b l r j qsnnpccqqr bc j n pr am sl jc bc
l'impôt sur les chiens. Rapport de j am qqr bcq d l acq & , bc
Np t gjc Tc'

, bc Np t gjc
0. /08

Après les salutations d'usage, le président passe la parole à Mme Girardet,
. C - , E ,
te résolution. Les deux considèrent que l'impôt sur les chiens est trop

, , , . E

C

D

sponsabilité civile qui existent depuis longtemps, viennent s'ajouter l'obligation faire mettre une puce d'identification, frais

tonale sur les chiens ne fait qu'augmenter. Elle a presque triplé en une dizaine d'années. Tout ceci fait qu'avoir aujourd'hui un chien coûte très chers. Elle illustre ce point en rappelant l'abandon, ces derniers jours, d'une chienne Labrador à la gare de Cornavin, probablement A, n'avait pas les moyens financiers de l'entretenir.

communale qui détaille les coûts qu' (C 40'500.-)
(C 30'000.- C 6'000.-
d'amendes). Il rappelle que le Conseil administratif a pris la décision de ne pas
, C 24.-.

: ils sont outrés par l'augmentation de cette taxe, ils estiment important pour les personnes seules d'avoir la possibilité d'avoir un chien sans pour autant se

C

écurité. Il ressort que certains éléments n'étant pas récurrents,

Un commissaire rappelle que la loi interdit d'avoir un animal seul et se demande s'il est bien raisonnable d'augmenter la taxe pour le deuxième chien. Il lui est répondu que cette loi ne s'applique pas aux chiens, mais la personne l'annonce ne semble pas très sûre de son fait.

, demandent qu'elle soit
C 24 d'émoluments, actuellement exonérés, le

D

1. âge d'AVS;
- 2.

D

1. âge d'AVS: 2 , 9 , 2 ;
2. 4 , 7 , 2 ;

3. 2012-02 E ,
unale de l'impôt sur
: 8 , 2 , 3 ;

4. C 24.-: 9 ,
2 , 2 "

c E p pocr* KAE * 8
? K % K 4 K, N * %
% K % , J % *
% , G % , G * *
A * 8 % * *
C * % , G K, N * % % ,
% * % , ? % %
? LG * % *
B , C * *03 34 % *
/ * A % *
12% . /3% . ,
H% * AFD33, * AFD53, %
AFD / . 3, , 23 A *02
K K * % *
B * * % *

? %BA* **c Qafu cgcp**
 , N * *
 , ? * , N
* 8 , C *
A % , B * A
K

BA % , C

c s spl 8

La suppression de la part communale de l'impôt sur les chiens a été l'objet d'une discussion très animée lors d'une c ,

L , G * * *

G A , C & ' distributeurs de sachets pour l'hygiène canine et les fournit gratuitement aux l'apathie de nombreux propriétaires qui* , A *

? responsabilité individuelle, d'autant plus qu

? * , * A 14% . , *

C'est donc pour ces raisons que notre groupe, tout en étant favorable soit exonéré de l'impôt

L *

1: *additionnel communal sur l'imposition des c* , 2013.

Nous voterons favorablement cette résolution si l'amendement est accepté.

K , * % * * , A % *

C % *

% , C * % % , G

G

C * % , *

C % * , C
 A % * , C
 * % , C

% , *
 C %
 K, F % ,

Fsjjcp

K B B , G % %
 B 8
centime additionnel communal sur l'imposition des chiens à partir du budget 2013.
 B 8
 B% 8

c Jsrf g * * K
 // 0. // 5. , C
 * , C 4.
 , C % 2.
 N? , N *

mp s

, B * , G
 , K *
 % , G
 % ,

E p bcr

, G
 K % % * %
 G % %
 % , G KAE
 % ,

1 c U s j j a f j c e c p , C
2 *
% %
AFD3. % . , N L ,

, bc N p t g j c *
A * 4. . * 4. .
% , G %

AFD3. . , % , %
G *
, C *
* %

, R g j I I * K J

, G %
G % AFD13, 5. , * * % *
% , M *
/ 3 * %

G ,
G % , J

% * , R p c ` j c r B B K, F 8
"

2013." A c q r p c d s q n p / 7 l m l 5 m s g c r 2 ` q r c l r g r l q ,
, R p c ` j c r p q m i s r g r l I 0 . / 0 . 0

np qcl r c n p Pcl c Cas cp s l m bs n p g b c q j g p s v p b g a s v cr
pg E g p b c r s l m bs m s t c c l r a g m c l e c l c t m g j bc l b l r j
q s n n p c q q r l bc j n p r a m sl jc de l'impôt sur les chiens

9

9

J A
7 0. / 0*

K *

C G C

N? P / 6 MSG4 LML CR 4 ? QRCLRMLQ

/, ntime additionnel communal sur l'imposition
0. / 1*

0,

C % * , Rpc ` jcr % / 0 / 3
%

(((

/ 0, ? I I m acq bc n p t c r q

, ? rm % %

(((((

, E g p b c r % % ,

(((

/ 1, N p m m g g m q d b g p s c i c q

L ,

, F s j j e c p

J

, N * % * % ,

C * % 1

, G % % ,

(((

* c P g I

NE,

B% * A A *

(((

L % * c F cq

B * % % % A ,
35* , C

((

J q I ac c q r j c t c 01 f 1 . - L G

J A

0. / 0,

J / 8

J 8

K EG? BC

J CK JC